

La sociabilité à Montréal au XVII^e siècle : le parrainage.

Type de document : article

Mots clés : Montréal, XVII^e siècle, sociabilité, parrainage, marchands, réseaux sociaux, clientélisme.

Résumé : La sociabilité à Montréal au XVII^e siècle est étudiée par l'entremise de deux marchands de l'époque, soit Charles de Couagne et Jacques Le Ber. Le fait de choisir un parrain n'est pas le fruit du hasard. Il s'agit de liens stratégiques dans le but de s'élever dans la hiérarchie sociale ou de maintenir le statut acquis. Pour étudier ces deux réseaux, les métiers des pères, leur origine en France, leur lieu de résidence ainsi que l'année de l'arrivée du père dans la colonie sont étudiés. Une explication possible de ce clivage est le clientélisme qui est basé sur la traite des fourrures.

Biographie : Je suis actuellement étudiante de première année à la maîtrise. Mon sujet de recherche est de comprendre les stratégies judiciaires pour le recouvrement des dettes par les marchands de Montréal au XVII^e siècle. Ces deux marchands étant Jacques Le Ber et Charles de Couagne. Pour y parvenir, je vais étudier les procès qui concernent les deux marchands. En ce qui a trait à mes expériences, j'ai eu un stage à la Société d'histoire de Sherbrooke à l'hiver 2010 et un emploi d'été par la suite. J'ai eu plusieurs contrats d'auxiliaire de recherche, à l'Université de Sherbrooke en 2011 et 2012 et un à l'Université du Québec à Montréal en 2011.

La sociabilité est maintenant un terme qu'on aborde plus fréquemment. Au Québec, par contre, on retrouve peu d'études sur le sujet¹. Bien que Valérie d'Amour ait réalisé en 2002 une étude sur la sociabilité à Montréal au XVIII^e siècle, celle-ci n'aborde pas le sujet du parrainage. De plus, elle ne fait qu'établir les différentes formes de sociabilité dans la ville de Montréal sans approfondir davantage ses recherches. L'analyse de réseaux permet d'élaborer davantage la notion de sociabilité. L'analyse de réseaux est un outil qui permet d'étudier « les relations entre unités d'observation² ». Ainsi, ce n'est pas seulement l'individu qui est étudié, mais également les liens qui existent entre les membres de la société. Ceci permet donc d'établir les réseaux sociaux présents dans la ville.

Dans ce travail, les liens exprimés à travers le parrainage seront analysés. L'étude de la sociabilité se limite à Montréal au XVII^e siècle, soit les années 1657 à 1706, année de la mort des deux marchands étudiés. Jacques Le Ber s'installe à Montréal en 1657 et Charles de Couagne, en 1681. Ces deux marchands accumulent chacun une fortune importante au cours de leur vie. Ils ont également été nommés en tant que parrains à de nombreuses reprises. À travers le parrainage, il est possible de déceler deux réseaux distincts de sociabilité qui sont présents dans la ville. Une fois ces réseaux établis, il est intéressant de déceler ce qui les différencie l'un de l'autre ainsi que ce qui les caractérise et les définit.

Cette étude a pour but de déterminer les liens qui unissent les différents membres de ces réseaux de sociabilité montréalais. Puisqu'il s'agit de deux marchands, il est

¹ Valérie D'Amour, *Les réseaux de sociabilité des Montréalais au XVIII^e siècle*, Thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2002, p. 4.

² Michel Forsé, « Les réseaux de sociabilité : un état des lieux », *L'Année sociologique*, vol. 41, no 3 (1991), p. 250.

évident que leur réseau n'est pas confiné dans la seigneurie. Par leur métier, Le Ber et Couagne sont en contact avec des individus de toutes les classes sociales et répandues dans la société coloniale. Leur réseau social s'étend sans doute en France, mais cet aspect n'est pas élaboré. De plus, puisque la traite des fourrures est un élément essentiel dans la ville, le lien économique devient alors un élément majeur dans la formation de ces réseaux à un moment où les réseaux familiaux ne sont pas aussi développés qu'une ville située en Europe.

Pour réaliser cette étude, des pères ont choisi comme parrain Jacques Le Ber et Charles de Couagne. Ces pères seront étudiés afin d'analyser le réseau social par leur famille, leur profession, leur origine géographique en France ainsi que dans la colonie et le moment de leur arrivée en Nouvelle-France. Chacun de ces aspects permet de distinguer le réseau de ces deux marchands, car il est peu fréquent que ces deux groupes détiennent des points communs.

La sociabilité

La sociabilité est, selon Jean-Pierre Gutton, « l'étude à l'intérieur d'un cadre donné, ville ou village, des liens entre les hommes et les groupes sociaux. Ce sont des liens, ces rapports bons ou mauvais, amicaux ou conflictuels qui définissent une société³ ». Ainsi, c'est par l'entremise du parrainage que ces liens sociaux sont étudiés. L'analyse de ces réseaux de sociabilité s'attarde donc sur les liens qui unissent le père et le parrain. Le parrain a un rôle bien spécifique. Il est celui qui « tient un enfant fur les

³ Jean-Pierre Gutton, *La sociabilité villageoise dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Hachette littératures, coll. « Pluriel », 1998 (1979), p. 7.

Fonts de Baptême, qui lui impose le nom⁴ ». Ce rôle fait en sorte qu'une alliance spirituelle se crée avec les parents de l'enfant⁵. Par ailleurs, il est même question d'un compérage dit « intensif⁶ ». Le compérage crée un lien familial étroit qui « entraîne un cycle d'échanges, de dons et de contre-dons⁷ ». Ce cycle d'échanges est donc profitable à la famille.

Désigner une personne en tant que parrain n'est pas un choix anodin. En fait, il s'agit davantage d'une stratégie familiale que d'un choix personnel. Par contre, dans quel but ces manœuvres sont-elles employées? Plus une famille est élargie, plus les stratégies pour se hisser dans la société seront favorables. En effet, l'esprit de clan qui les unit leur amène un support vers l'ascension ou les aide simplement à entretenir le statut social acquis. Chaque génération désire ce qu'il y a de meilleur pour ses enfants. Cela implique de transmettre un héritage avec un statut social, une somme importante de capitaux ainsi qu'une profession de père en fils tout en ayant le meilleur choix possible pour les cadets⁸.

On dénombre quatre liens qui permettent d'étudier le choix d'une personne comme étant le parrain : le lien familial, la provenance d'un même lieu, un lien professionnel entre le père et le parrain ainsi que le voisinage⁹. Ces liens permettent donc de comprendre quelles sont les relations qui existent entre le père et le parrain.

⁴ « parrain », *Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, tome 6, Paris, Compagnie des libraires associés, 1771, <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb351540367>, consulté le 10 juin 2012.

⁵ *Ibid.*

⁶ Agnès Fine, *Parrains, marraines : la parenté spirituelle en Europe*, Paris, Fayard, 1994, p. 127.

⁷ *Ibid.*, p. 125.

⁸ Jean-Pierre Chaline, « Structures de sociabilité et stratégies familiales », dans Françoise Thelamon, dir., *Aux Sources de la Puissance : Sociabilité et parenté : actes du colloque de Rouen, 12-13 novembre 1987*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, coll. « Publications de l'Université de Rouen », 148, 1989, p. 132.

⁹ Barbara Radjay et Wolfgang Reinhard, « Le choix des parrains dans une ville bi-confessionnelle : Oettingen de 1580 à 1806 », dans Thelamon, dir., *Aux Sources de la Puissance*, p. 162.

Lors de ce travail, nous allons étudier ces deux marchands et nous tenterons de comprendre la base de leur réseau de sociabilité. Ces réseaux étudiés à travers le parrainage n'ont jamais été établis au Québec. L'analyse de réseaux permet de distinguer les différents réseaux sociaux qui existent dans la ville et donne également un aperçu des différentes relations dans la vallée laurentienne.

Les outils utilisés

Pour réaliser cette étude, quatre instruments de recherche ont été utilisés. La base provient du *Programme de Recherche en Démographie Historique (PRDH)*. C'est à cet endroit qu'ont été recueillies toutes les mentions de parrainage chez Jacques Le Ber et Charles de Couagne. On y retrouve, par le fait même, l'année d'arrivée des pères dans la colonie ainsi que leur origine française. Cependant, chaque baptême ne mentionne pas toujours les éléments requis, soit le travail du père et le lieu de résidence de la famille. Pour y parvenir, deux outils ont été utilisés. En premier lieu, *Adhémar. Base de données du Groupe de recherche sur Montréal Propriété, bâti et population à Montréal, 1642-1805* a été employé pour localiser l'emplacement précis des familles vivant à Montréal ainsi que le métier du père. Ensuite, *Parchemin : banque de données notariales du Québec (1635-1789)* a été utilisé pour trouver le métier du père de l'enfant, mais également l'endroit où réside la famille au moment du baptême, puis pour déterminer l'année d'arrivée du père dans la colonie lorsqu'elle n'était toujours pas connue. En ce qui concerne l'année d'arrivée, on a retrouvé la première mention sur un acte notarié dans la colonie. Cela implique que l'année n'est pas exacte, mais approximative. Le PRDH a également servi à obtenir la date d'arrivée dans la colonie. Finalement, lorsque des

individus possédaient toujours des données inconnues, le *Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681* a été utilisé pour obtenir les renseignements nécessaires, tout dépendant de la personne. Suite à la recherche, il n'y a que deux pères dont le métier est demeuré inconnu et une personne dont l'origine en France l'est tout autant. À l'aide de toutes les informations obtenues, il est possible de réaliser une comparaison entre les deux réseaux sociaux à travers les marchands observés.

Mise en contexte

Montréal dans la deuxième moitié du XVII^e siècle est une ville en formation. Selon Louise Dechêne, en 1681, il y a 1 389 personnes dans la ville, dont 888 sont nées dans la colonie¹⁰. Tout commence en 1642 lorsqu'une cinquantaine de personnes engagées par la Société de Notre-Dame de Montréal arrivent sur l'île pour créer Ville-Marie, qui deviendra Montréal. Cette ville a été fondée dans un but religieux : celui de convertir les nations autochtones à la religion catholique. Il est important de le mentionner, puisque Jacques Le Ber s'installe à Montréal lorsque cet idéal est encore présent.

Par contre, l'emplacement géographique de la ville fait en sorte que l'économie devient le moteur de la ville dans les années 1660. Montréal est à la limite de la navigation sur le fleuve sans avoir recours au portage. Ainsi, la ville devient un lieu de transition, d'échange des fourrures¹¹ ainsi qu'un entrepôt de marchandises de toutes sortes, dont les pelleteries¹². La traite des fourrures attire un grand nombre d'individus et

¹⁰ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle : essai*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », 5, 1988, p. 43-45.

¹¹ La foire qui a lieu chaque année en est un bon exemple.

¹² Louise Dechêne, *Habitants et marchands ...*, p. 128.

est même pratiquée par une grande proportion des habitants de la ville¹³. Ce sont les sulpiciens, les seigneurs de l'île depuis 1663¹⁴, qui concèdent l'occupation du sol.

Les deux réseaux de sociabilité étudiés sont réalisés par l'entremise de Jacques Le Ber et Charles de Couagne¹⁵. Le Ber arrive à Montréal en 1657 et Couagne en 1681, mais il est présent à Québec lors du premier mandat de Frontenac¹⁶. Ce sont tous les deux des marchands de fourrures qui oeuvrent dans la ville. Le premier est marié avec Jeanne Lemoyne qui est la sœur d'un autre marchand de Montréal, Charles Lemoyne. Tandis que Couagne s'installe à Montréal, marié à Anne Mars, la fille d'un marchand de Québec, depuis 1680. Il s'est marié à nouveau avec Marie Godé, la fille d'un charpentier, en 1685. Il faut également mentionner que Jacques Le Ber est désigné comme parrain entre les années 1658 et 1676. Par la suite, ses enfants prendront la relève. Pour ce qui est de Couagne, il devient parrain plus tardivement et cela s'étend des années 1678 à 1706, année de sa mort.

Une question de famille

La famille est un aspect qui ne peut être mis de côté. Comme le mentionne Jean-Pierre Gutton, les divisions et solidarités s'expriment en premier lieu dans les familles¹⁷.

Dans la colonie, environ le quart des hommes connaissent un membre de leur famille

¹³ *Ibid.*, p. 171-172. Cependant, ce droit subit diverses modifications.

¹⁴ Gilles Lauzon et Madeleine Forget, dir., *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Québec, Les Publications du Québec, 2004, p. 41.

¹⁵ Parmi les baptêmes étudiés, il y est inclus les baptêmes indirects, c'est-à-dire que c'est la femme du marchand étudié qui est la marraine.

¹⁶ La documentation ne précise aucune année, mais la première mention de lui est en tant que maître d'hôtel de Frontenac, ce qui signifie dans les années 1670. Cameron Nish, « Charles de Couagne », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/index-e.html>, consulté le 21 novembre 2011.

¹⁷ Jean-Pierre Gutton, *La sociabilité villageoise ...*, p. 40.

présent dans la colonie¹⁸. Il faut toutefois mentionner qu'il s'agit d'une ville en formation puisque les réseaux familiaux ne sont pas aussi développés qu'une ville d'Europe telle que Paris. En ce qui concerne Charles de Couagne, la famille ne semble pas un lien déterminant. Ce marchand ne semble pas entretenir de relations avec la famille de sa première épouse. Couagne n'est pas le parrain d'aucun membre de la famille Mars et ce, même lorsqu'il est marié avec Anne Mars. Pour ce qui est de sa deuxième femme, Marie Godé, il n'y a qu'un seul moment où Couagne est désigné en tant que parrain. Il s'agit de l'enfant de Jacques Hubert dit Lacroix et de Marguerite Godé qui est la sœur de Marie Godé. Cependant, cette relation semble se restreindre au lien familial, puisque la seule mention de type économique présente dans le PRDH est une obligation de Jacques Hubert dit Lacroix envers Couagne.

Pour Jacques Le Ber, la famille semble avoir une plus grande importance. Le Ber et Charles Lemoyne, son beau-frère, travaillent conjointement dans l'élaboration de leur commerce et de leur réseau. Ce sont même des associés. Par contre, c'est le lien familial qui est à l'origine de cette relation puisque leur association s'est produite peu de temps après le mariage de Le Ber avec la sœur de Lemoyne¹⁹. Il est possible de retrouver dans certains actes notariés des mentions telles que « tant pour lui que pour », « associé » et « tant en son nom que comme se faisant et portant fort de »²⁰ qui concerne les deux beaux-frères. Ce dernier demande également à Le Ber d'être le parrain de l'un de ses enfants. Ainsi, la famille semble un élément plus important dans le réseau de Le Ber qu'il

¹⁸ Yves Landry, dir., *Pour le Christ et le roi : la vie au temps des premiers Montréalais*, Montréal, Libre Expression, 1992, p. 88.

¹⁹ Yves F. Zoltvany, « Jacques Le Ber », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca/index-e.html>, consulté le 21 novembre 2011.

²⁰ Société de recherche historique Archiv-Histo, *Parchemin : banque de données notariales du Québec (1635-1789)*, Montréal, Archiv-Histo, 1993.

inclut dans ses activités professionnelles. Cependant, il ne s'agit pas du lien prédominant entre les membres des deux réseaux étudiés.

Qui sont ces pères?

Lorsqu'on regarde les deux tableaux en annexe, il est possible de constater que le nom des parents se retrouve seulement parmi un des deux marchands. Il n'y a pas de parents qui demandent à Le Ber et Couagne d'être le parrain. Ce qui signifie que chacun a un réseau de sociabilité distinct l'un de l'autre.

En comparant les métiers exercés par les pères dans le tableau 1, il y a peu de différences entre les deux. Il faut noter qu'ils exercent tous les deux un métier qui nécessite un réseau varié. En effet, que ce soit pour le transport de marchandises ou encore pour avoir accès à un quelconque produit, tous ces aspects font en sorte qu'il est impossible d'avoir uniquement un réseau de marchands et quelques notables. Le métier qu'ils pratiquent nécessite un réseau centré sur la ville, ainsi qu'à l'extérieur de Montréal dans le but d'obtenir des voyageurs pour la traite des fourrures. Leur réseau doit également s'étendre à Québec et même en France pour obtenir la marchandise nécessaire²¹. Un fait étonnant chez Le Ber, c'est qu'on retrouve un marchand de Québec, Charles Aubert de LaChesnaye, mais pas en ce qui concerne Couagne. Pourtant, la première femme de Couagne est la fille d'un marchand de Québec. Il a sans doute eu l'occasion de rencontrer certains marchands de la ville, d'autant plus qu'il a été le maître d'hôtel de Frontenac. Il est surprenant que ce lien ne semble pas plus exploité que Jacques Le Ber qui n'a pas vécu dans cette ville et qui a donc un lien exclusivement économique. Comparativement à Couagne qui ne semble pas avoir conservé un lien

²¹ Valérie D'Amour, *Les réseaux de sociabilité ...*, p. 30-31.

familial et économique dans la ville. Les liens que Couagne entretenait à Québec ne paraissent pas basés sur des liens solides, mais plutôt précaires puisqu'il n'y a aucune trace qu'un lien ce soit poursuivi avec la famille Mars sans compter qu'il n'y a aucun père qui lui demande d'être le parrain une fois installé à Montréal.

Tableau 1 : Métier pratiqué par les pères, 1658-1706

	Jacques Le Ber	Charles de Couagne
Boucher		1
Charron		1
Chirurgien		2
Écuyer	1	
Habitant	4	5
Marchand	3 ²²	9
Métier du bois	2	2
Métier du fer	1	3
Meunier	1	
Négociant	1	
Officier de justice	2	1
Seigneur	1	
Voyageur		1
Inconnu		2
Total	16	27

On peut observer dans le tableau 1 le peu de marchands pour Jacques Le Ber, quatre, en comptant le négociant, comparativement à Charles de Couagne, neuf. Une explication possible est que Le Ber ait un réseau basé essentiellement sur les premiers arrivants dans la colonie, tandis que le réseau de Couagne contient des personnes de toutes les décennies depuis 1665 environ (voir figure 4). Cela fait en sorte que le réseau est nécessairement plus restreint pour Le Ber qui semble cesser d'élargir son réseau en y incluant de nouveaux individus.

²² L'Amérindien a été intégré dans cette catégorie, car la raison de la venue des Amérindiens à Montréal est une raison commerciale. La foire qui a lieu chaque année à Montréal le démontre.

Pour ce qui est des autres métiers, il ne semble pas y avoir une grande différence. Comme mentionné plus haut, un marchand a besoin d'un réseau diversifié. Le lien économique qu'entretiennent ces personnes semble être la raison principale pour choisir le parrain. Puisque la famille est peu présente, les liens professionnels prennent une plus grande importance. D'ailleurs, André Lachance affirme que ce sont les relations dites professionnelles qui déterminent les mariages, mais également le choix d'un parrain²³.

Une question de voisinage?

Le voisinage peut également être un lien qui unit deux personnes. Ainsi, pour déterminer si le voisinage a une importance, il est possible d'observer le lieu où vivent ces familles en comparaison du parrain²⁴. Les figures 1 et 2 comparent les lieux de résidence des parents lors du baptême en comparaison du parrain choisi. Les carrés rouges représentent Jacques Le Ber ou Charles de Couagne, et les bleus, les familles résidentes dans la ville dont l'emplacement est connu. En ce qui a trait à Jacques Le Ber (figure 1), la plupart des familles demeurent sur la rue Saint-Paul et/ou près des lots appartenant à Le Ber. Ceux-ci se situent légèrement à la droite de la place du Marché sur la rue Saint-Paul entre les rues Saint-François-Xavier et Saint-Joseph. Ce sont surtout les principaux habitants, tels que Jacques Le Ber, qui ont une maison près de la place du Marché ainsi qu'une boutique volante²⁵. Tandis que pour Charles de Couagne (figure 2), il s'agit d'un réseau qui est beaucoup plus étendu dans la ville. Il est possible de retrouver

²³ André Lachance, *Vivre à la ville en Nouvelle-France*, Montréal, Libre Expression, coll. « Québec 10/10 », 2004 (1987), p. 57.

²⁴ Cette étude a été permise par l'utilisation du Groupe de recherche sur Montréal. *Adhémar. Bases de données du Groupe de recherche sur Montréal Propriété, bâti et population à Montréal, 1642-1805*, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1996-2008, <http://cca.qc.ca/adhemar/>, consulté en novembre 2011 ; ainsi que la Société de recherche historique Archiv-Histo, *Parchemin : banque de données notariales du Québec (1635-1789)*.

²⁵ André Lachance, *Vivre à la ville ...*, p. 24.

cinq propriétés près de ce marchand. Par contre, on en perçoit autant qui en sont éloigné. Les familles du réseau de Couagne se situent essentiellement dans l'ouest de la ville, mais on retrouve cinq propriétés dans l'est de la ville entre les rues Saint-Gabriel et Bonsecours. Elles sont toutes situées, sauf une, sur la rue Saint-Paul.

Ainsi, même si la plupart des personnes sont situées sur la même rue, on peut y dénombrier au moins deux réseaux sociaux distincts. Il ne faut pas oublier que la rue Saint-Paul est un des axes les plus importants de la ville. Comme endroit de sociabilité, on retrouve la place du Marché, près du port, au cœur du lieu dédié à la foire qui a lieu chaque été²⁶. De plus, il y a le mardi et le vendredi qui sont les journées réservées pour le commerce²⁷. Le marché est un lieu de négoce, mais il est également propice à la sociabilité. Il peut s'agir d'un endroit de rencontres qui permet « d'entretenir des liens spontanés et informels²⁸. »

Jacques Le Ber qui entretient de bonnes relations avec les sulpiciens figure parmi les plus favorisés en ce qui concerne le commerce. Le Ber a accès à des lieux rentables pour son commerce tels que la place du Marché, car ce sont les sulpiciens qui décernent les emplacements²⁹. D'ailleurs, Jacques Le Ber a une propriété à proximité du Séminaire. Sur la carte, le Séminaire de Saint-Sulpice est désigné par la lettre « E » qui est près de ses propriétés. Un élément à mentionner est la présence de tous les prêtres du Séminaire lors de son enterrement en 1706³⁰, ce qui démontre un lien fort entre ces hommes.

²⁶ Léon Robichaud, *Les réseaux d'influence à Montréal au XVII^e siècle : structure et exercice du pouvoir en milieu colonial*, Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 2008, p. 55.

²⁷ André Lachance, *Vivre à la ville ...*, p. 24.

²⁸ Jocelyne Murray, « Le marché dans la sociabilité trifluvienne au XIX^e siècle », dans Roger Levasseur, dir., *De la sociabilité : Spécificité et mutations*, Montréal, Boréal, 1990, p. 105.

²⁹ Gilles Lauzon et Madeleine Forget, dir., *L'histoire du Vieux-Montréal ...*, p. 48.

³⁰ Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal, Généalogie canadienne-française du Québec [en ligne], Montréal, Université de Montréal, 1999-2006, <http://www.genealogie.umontreal.ca/>.

Figure 1 : Lieux de résidence de Jacques Le Ber et des familles lui demandant d'être parrain au moment du baptême

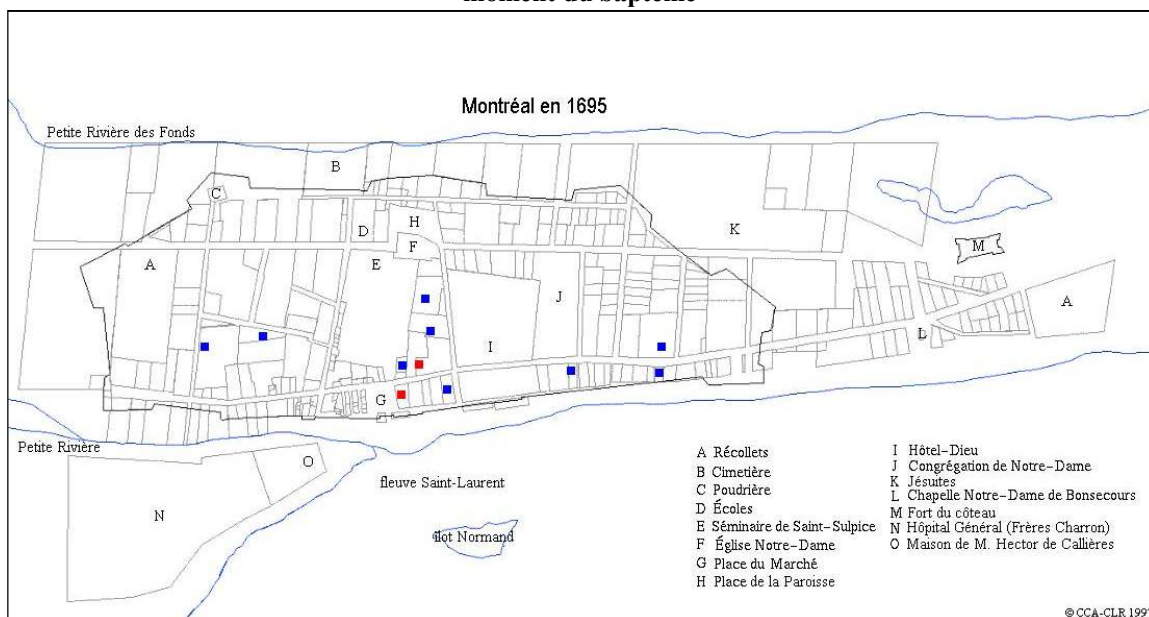
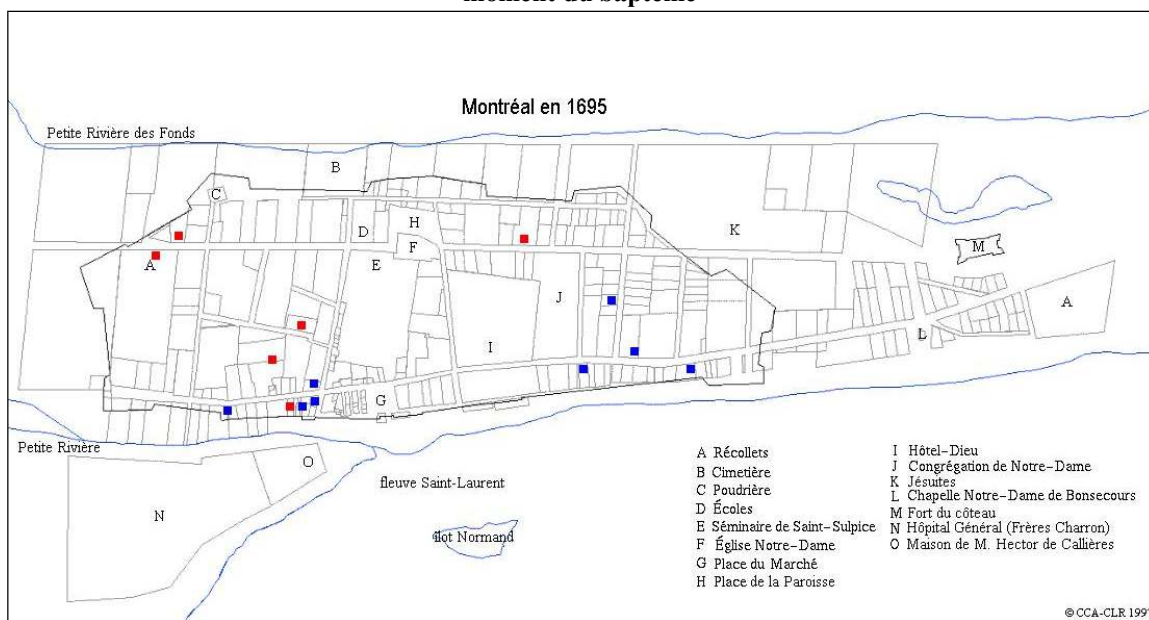


Figure 2 : Lieux de résidence de Charles de Couagne et des familles lui demandant d'être parrain au moment du baptême



On peut donc voir que Le Ber entretient de bonnes relations avec les seigneurs de l'île. De cette façon, cela lui procure un avantage du point de vue économique.

Le voisinage ne semble pas un élément qui soutient ces réseaux sociaux, spécialement dans le cas de Charles de Couagne. Tout comme le démontre la thèse de

Valérie D'Amour, le voisinage ne semble pas un facteur déterminant des réseaux de sociabilités. Les relations entre personnes semblent se développer essentiellement dans la ville sauf lorsque le métier est celui de marchand et qui demande un réseau géographique plus grand³¹. La nécessité d'obtenir des marchandises porte les relations vers Québec. Le besoin d'engager des voyageurs se fait dans la ville, mais tout autant autour de Montréal. En effet, le même phénomène se produit avec des officiers militaires. Il y a des associations pour des voyages de traite, certains sont situés à Montréal, mais d'autres sont situés aux postes de traite. Ce sont tous des éléments qui font en sorte que le réseau des deux marchands étudiés se concentre non seulement dans la ville, mais dans le voisinage également³². Il faut également mentionner que le réseau de Jacques Le Ber est constitué des premiers arrivants dans la colonie. Cela signifie qu'ils sont les premiers ayant un accès au territoire de la ville. Il n'est donc pas surprenant que l'on retrouve davantage d'individus de ce réseau près d'un lieu important pour le commerce.

Pour ce qui est de Jacques Le Ber, en dénombrant les familles vivant à Montréal et sur l'île, 75 % des familles vivent à proximité de celui-ci. Pour ce qui est du reste, son réseau de sociabilité semble plus étendu que celui de Couagne. Même si Le Ber n'a pas vécu à Québec, il est tout de même le parrain d'un enfant dont les parents vivent dans cette ville. Le père est Charles Aubert de LaChesnaye, un marchand. Il semble avoir un lien commercial continu avec Le Ber puisqu'il est possible de retracer des actes notariés qui concernent les deux hommes jusqu'en 1699. En ce qui a trait aux deux autres lieux, Boucherville et Saint-Lambert, qui se situent près de Montréal sur la Rive-Sud, il s'agit d'un seigneur et d'un tonnelier. Cependant, on ne retrouve aucun acte notarié les reliant

³¹ Valérie D'Amour, *Les réseaux de sociabilité ...*, p. 136.

³² *Ibid.*, 30-31.

avec Jacques Le Ber. On y retrouve également un Amérindien qui se fait baptiser en 1668. On voit alors que l'idéal religieux lors de la fondation de la ville n'est pas totalement disparu au profit du commerce de fourrures.

Tableau 2 : Lieu de résidence des parents au moment du baptême, 1658-1706

	Jacques Le Ber	Charles de Couagne
Boucherville	1	
Île de Montréal	2	4
Montréal	10	18
Pays d'en Haut	1	
Pointe-aux-Trembles		1
Saint-Lambert	1	
Québec	1	4 ³³
Total	16	27

En localisant les parents situés à l'extérieur de Montréal, Jacques Le Ber semble avoir un plus grand réseau de sociabilité que Charles de Couagne. En comptabilisant ceux qui se situent sur l'île et ceux vivant à Montréal, 81 % des parents vivent dans un réseau qui est près de Couagne. De plus, si l'on ajoute les trois personnes de Québec au moment où il y réside, on obtient 93 %. Même que Charles de Couagne ne semble plus entretenir de fréquentes relations avec des personnes résidant à Québec. À la suite de son déménagement à Montréal, il n'y a qu'une famille provenant de Québec qui lui demande d'être le parrain pour leur enfant. Par contre, le baptême a lieu à Montréal. Ce qui laisse croire que cela n'aurait pas nécessairement été le cas si l'enfant avait été baptisé à Québec puisque dans les archives notariales on ne trouve aucun acte notarié qui démontre une certaine association entre Léonard Hazeur-Desauneaux et Couagne. De plus, il n'y a aucun document disant que le père est résidant de la ville de Montréal, mais plutôt de

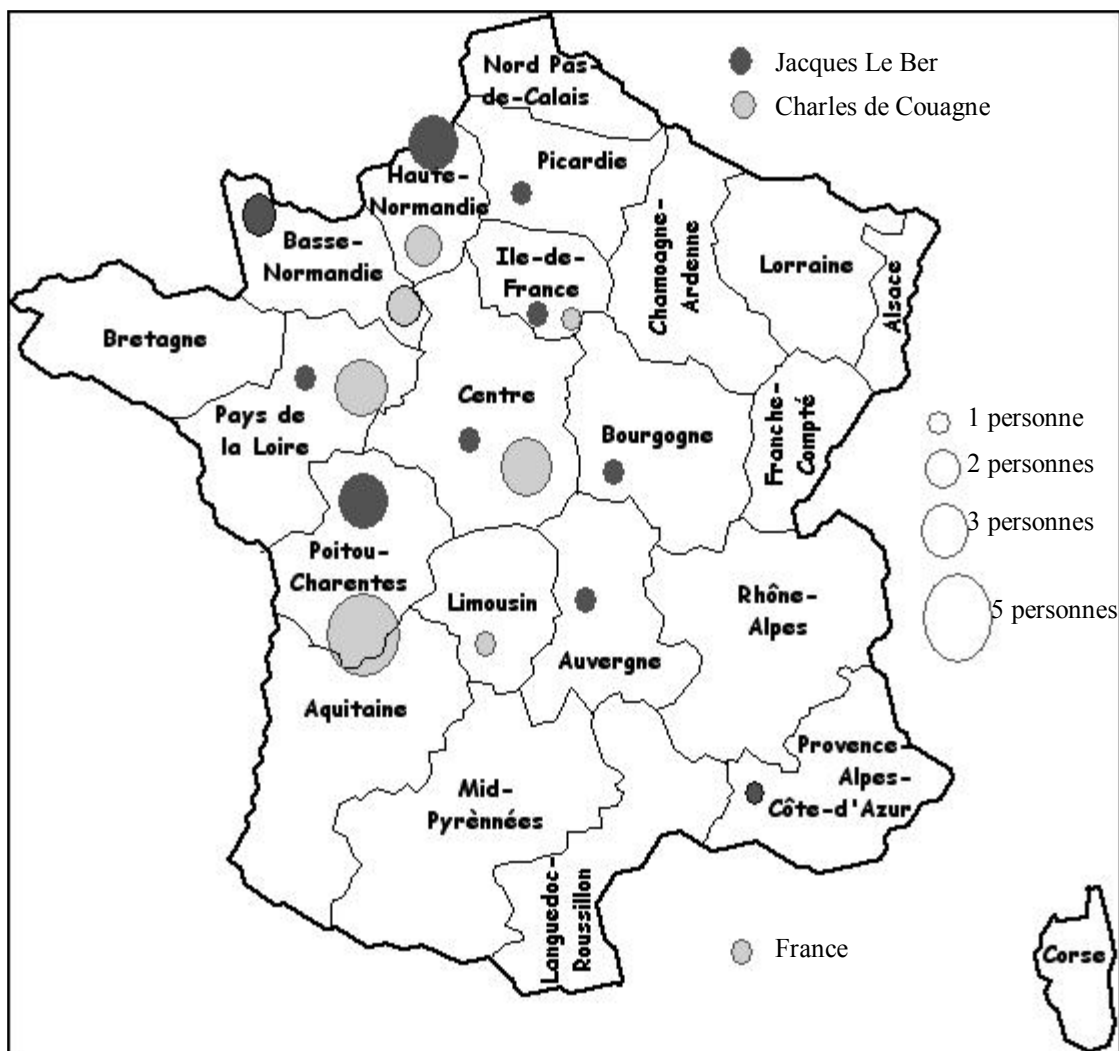
³³ Parmi les personnes de Québec, trois baptêmes sont réalisés à Québec lorsque Charles de Couagne y réside toujours. Pour ce qui est du quatrième, les parents semblent demeurer à Québec durant l'année, mais le baptême a lieu à Montréal.

Québec³⁴. Ainsi, pour ce cas-ci, ce semble être le fait qu'ils proviennent d'un lieu commun (Québec) qui fait en sorte que ce soit Couagne qui est désigné en tant que parrain. On peut donc constater que le lien économique amène un plus grand réseau pour Couagne. Il existe une seule famille située à l'extérieur de Montréal, soit à Pointe-aux-Trembles, pour laquelle le père est un marchand.

L'origine géographique ne semble pas être un lien déterminant dans la colonie. La figure 3 permet de faire le même examen avec la France. Sur cette carte, on peut noter que les pères proviennent essentiellement de l'ouest du pays. Il n'y a pas de province qui se démarque l'une de l'autre du point de vue de la quantité. Il s'est avéré que certaines provinces dénombrent un plus grand nombre d'immigrants, mais il n'y a pas un écart assez important pour déclarer qu'il y a effectivement un lien entre le père et le parrain sur le lieu d'origine. Jacques Le Ber provient de la province de la Haute-Normandie et Charles de Couagne de Poitou-Charentes. Dans le réseau de Couagne, il y a cinq pères qui sont nés à Montréal et un à Québec.

Figure 3 : Provenance des pères, classée selon les provinces de France.

³⁴ Société de recherche historique Archiv-Histo, *Parchemin : banque de données notariales du Québec (1635-1789)*.



Un élément à évoquer est qu'il y a peu d'immigration en chaîne de la France vers la Nouvelle-France. Ce qui signifie qu'il est naturel qu'il n'y ait pas de région où l'origine prédomine et qu'il est impossible de déterminer un lien entre le parrain et le père sur une provenance commune.

Ce qui a, sans doute, un plus grand impact, mais qui n'est pas étudié à son plein potentiel dans ce travail, ce sont les personnes qui sont parvenues dans la colonie dans le même navire. Ce n'est donc pas une origine commune qui détermine le lien, mais bien une expérience commune. La traversée de l'océan prend environ deux mois. Durant ce temps, des liens se forment inévitablement. Les passagers de marque sont logés dans des

cabines. Cependant, ils ne sont pas seuls. Ils sont plusieurs à y loger lors de la traversée. Quant aux passagers dits ordinaires, ils sont logés à l'arrière appelé alors la sainte-barbe. Il s'agit d'une pièce où on est à l'étroit et, dû au fait que le plafond est bas, il est impossible de s'y tenir debout³⁵. Pour passer le temps, les passagers pouvaient jouer à des jeux de sociétés et de hasards, la musique, le chant, une marche sur le pont ou bien la conversation sont les seules occupations³⁶. Il s'agit donc d'un lieu de sociabilité où les passagers sont confinés ensemble. Cette expérience commune peut donc créer des liens, davantage que l'origine en France.

Une seconde expérience commune aux premiers arrivants est suite à l'arrivée de ces colons pour y ériger Ville-Marie. Ce n'est pas une expérience comme les autres de devoir participer à la création d'une ville. De plus, une fois que les habitants sont installés, il y a les affronts avec les Iroquois qui peuvent tisser des liens que ce soit par les pertes ou la participation elle-même. Ce n'est qu'en 1685 qu'il y a la construction d'une première palissade suite au déclenchement de la guerre contre les Iroquois³⁷.

La formation de deux réseaux

Montréal permet une analyse qui n'est pas nécessairement possible dans toutes les villes, puisqu'elle est en construction. Entre les deux personnes étudiées, on peut remarquer comment leur réseau diffère l'un de l'autre. Jacques Le Ber est le parrain de pères qui sont arrivés dans la colonie essentiellement avant 1665, tandis que Charles de

³⁵ Yves Landry dir., *Pour le Christ et le roi ...*, p. 52-53.

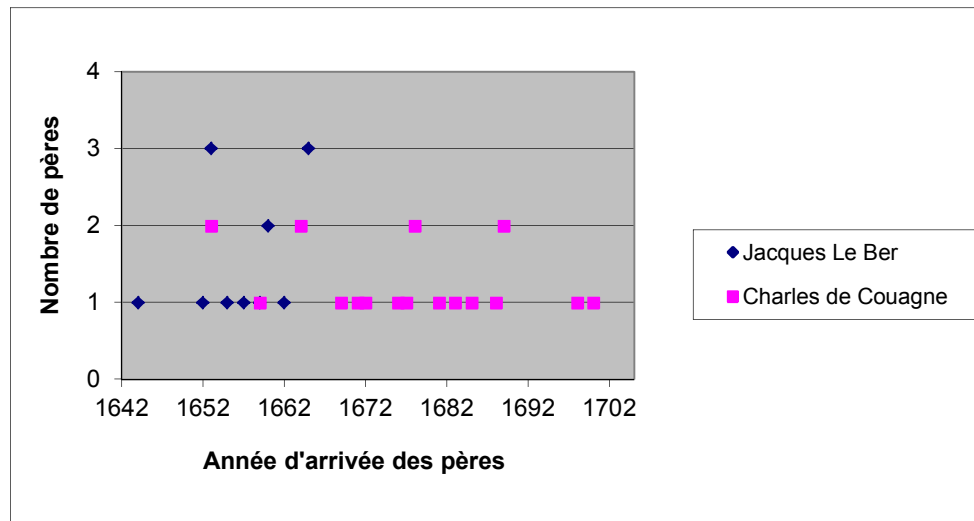
³⁶ *Ibid.*, p. 56.

³⁷ Mario Lalancette et Alan M. Stewart, « De la ville-comptoir à la ville fortifiée : évolution de la forme urbaine de Montréal au XVII^e siècle », dans Sylvie Dépatie et al., dir., *Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1998, p. 273.

Couagne c'est essentiellement à partir de 1665 qu'ils sont présents. On peut constater que le moment d'arrivée influence sur la formation d'un réseau social dans la ville qui est en croissance par l'immigration, les déplacements à l'intérieur de la colonie ainsi que l'accroissement naturel³⁸. Il y a donc un renforcement entre le lieu de résidence et l'année d'arrivée, puisque ce sont essentiellement les premiers immigrants qui sont situés au centre de la ville, soit près de la place du Marché. Par contre, comme il a été mentionné plus haut, Le Ber est parrain entre les années 1658 à 1676, car après cette date ce sont ses enfants qui deviennent parrain ou marraine, et Couagne de 1678 à 1706. Il est sûr que les années où les deux marchands sont parrain aide à la formation de cette figure. Par contre, on voit clairement que les pères dont Couagne entretient un lien s'installent plus tardivement dans la colonie. Pour Couagne, il y a également cinq pères qui sont nés à Montréal et un à Québec qui n'ont pas été intégré dans la figure 4. De plus, il n'est pas nécessaire que les pères aient immigré aux mêmes moments que lui. On peut constater cela pour les quelques pères qui sont arrivés dans la colonie dans les années 1660. Le réseau qui s'est formé est un choix et Couagne se lie davantage avec les nouveaux arrivants que les anciens.

³⁸ Louise Dechêne, *Habitants et marchands ...*, p. 44.

Figure 4 : Année d'arrivée des pères dans la colonie, 1642-1705



On peut expliquer ces deux réseaux bien distincts par le clientélisme. En fait, les réseaux de l'époque sont formés en fonction des intérêts pour le commerce de fourrures. D'ailleurs, il faut mentionner qu'il y a des immigrants, marchands, négociants et officiers militaires, qui vont dans la colonie strictement dans un but économique, soit celui d'accumuler des capitaux³⁹. Il est donc évident que la formation d'un réseau se fait dans ce but. La thèse de doctorat de Léon Robichaud met clairement en évidence la formation de réseaux qui sont basés sur le clientélisme. Le clientélisme se base sur trois éléments généraux : « a) une relation entre deux personnes ou une personne et une institution; b) une relation qui lie deux partenaires de statut inégal; c) une relation de clientèle qui consiste en un échange de prestations et de services⁴⁰. » Dans ce cas-ci, à Montréal, il s'agit de développer un réseau économique basé sur la traite des fourrures⁴¹. Ce n'est pas un réseau stable, mais qui est en constante évolution.

³⁹ Jean-Pierre Hardy, *Chercher fortune en Nouvelle-France*, Montréal, Libre Expression, 2007, p. 6.

⁴⁰ Nikos Marantzidis, « Clientélisme politique et exclusion sociale : le cas des Tsiganes en Grèce », *Politique et Sociétés*, vol. 18, no 3 (1999), p. 146.

⁴¹ Léon Robichaud, *Les réseaux d'influence à Montréal ...*, p. 127.

Lors du premier mandat de Frontenac de 1672 à 1682, en tant que gouverneur général de la colonie, Le Ber est allié à Frontenac. C'est seulement autour de l'année 1678 que Le Ber et Lemoyne, son beau-frère, ne sont plus alliés au gouverneur. D'ailleurs, en peu de temps les plus anciens colons deviennent majoritairement opposés à ce dernier⁴². Le Ber se concentre davantage à la place du Marché. Seulement, ce sont les sulpiciens qui autorisent l'occupation du lieu et le réseau de Frontenac n'y a pas un grand accès⁴³. Ceux qui sont en relation avec les sulpiciens ont un plus grand accès à la place du Marché, mais ceux qui n'en ont pas ou peu, comme Frontenac et les membres de son réseau, ont de la difficulté à obtenir le droit d'installer une boutique volante pour la foire. L'avantage de se retrouver dans le réseau de Frontenac, c'est qu'il décerne des droits pour les congés de traite aux hommes qui sont dans son réseau⁴⁴. Le clientélisme devient donc un moyen pour que le commerce de chacun se développe. Il se concrétise lors de besoin particulier tel que la protection. D'ailleurs, Frontenac use de son réseau en France pour diminuer ses actions dans le commerce auprès du roi⁴⁵.

Charles de Couagne fait partie du réseau de Frontenac, il s'agit de l'ancien maître d'hôtel du gouverneur. Frontenac se crée un réseau basé majoritairement sur les hommes de second rang, car l'ancienne élite de la colonie, qui était autrefois avec lui, est maintenant dans un autre réseau, et ce, à Montréal et à Québec où on retrouve entre autres le marchand Charles Aubert de LaChesnaye, un allié de Jacques Le Ber⁴⁶. Il ne semble pas y avoir plus de deux réseaux : on est avec ou contre Frontenac. Ainsi, le nuage de

⁴² *Ibid.*, p. 124-125.

⁴³ *Ibid.*, p. 154-155.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 121.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 238-239.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 124.

points (figure 4) montre clairement ces deux réseaux basés sur le clientélisme dont Léon Robichaud a fait l'étude.

Pour conclure, en étudiant la sociabilité par l'entremise du parrainage, il a été possible de déterminer qu'il y a deux réseaux dans la ville caractérisés par le commerce de fourrures. La famille ne semble pas le lien le plus déterminant dans la formation des réseaux. Toutefois, il est tout de même présent. On peut le constater avec Jacques Le Ber et Charles Lemoyne. De plus, un lieu d'origine commun ne semble pas être un lien ayant aidé au choix du parrain. Il n'y a également pas de province en France qui se démarque et ce lien ne semble pas présent dans la colonie sauf entre un marchand de Québec et Charles de Couagne. Pour ce qui est du voisinage, le métier pratiqué fait en sorte qu'il faut un réseau plus développé que le voisinage immédiat et même de la ville.

Les liens de ces deux réseaux de sociabilité semblent s'expliquer par l'économie. Les deux marchands étudiés représentent chacun un réseau de sociabilité qui possède leurs caractéristiques propres. On ne retrouve aucun père faisant partie de ces deux réseaux, car le clientélisme ne permet pas d'avoir la faveur de deux réseaux concurrents au même moment. Il s'agit donc d'un clivage social qui confirme la thèse de Léon Robichaud. On peut étudier ce clivage géographiquement dans la ville de Montréal, mais également à l'aide de l'année où sont arrivés les pères dans la colonie. Cette étude met en évidence quels sont les liens qu'entretiennent les habitants de Montréal au XVII^e siècle. Cependant, pour compléter cette étude, il serait intéressant de déterminer les limites de ces réseaux et leurs pérennités dans le temps et l'espace.

Annexe 1

Le parrainage chez Jacques Le Ber

Célébration	Père	Profession	Mère	Origine	Arrivée	Résidence	Année	Source
Baptême	Marin Janot Lachapelle	Charpentier	Françoise Bénard	Provence- Alpes-Cote d'Azur	1655	Montréal	1658- 01-21	PRDH:39554
Baptême (indirecte)	Blaise Juillet dit Avignon	Habitant	Anne Antoinette Deliercourt	Poitou- Charentes	1654	Montréal	1658- 10-11	PRDH:39564
Baptême	Charles Lemoine de Longueuil	Négociant	Catherine Thierry dit Primot	Haute- Normandie	1653	Montréal	1659- 04-16	PRDH:39752
Baptême (indirecte)	Jean Gervaise	Habitant, marguillier	Anne Archambault	Cente	1654	Montréal	1659- 05-05	PRDH:39573
Baptême	Bénigne Basset dit Deslauriers	Notaire	Jeanne Vauvilliers	Île-de-France	1659	Montréal	1660- 09-30	PRDH:39612

Célébration	Père	Profession	Mère	Origine	Arrivée	Résidence	Année	Source
Baptême	Jacques Testard de LaForest	Marchand	Marie Pournin	Haute-Normandie	1659	Montréal	1663-02-22	PRDH:39710
Baptême	Annonzakoua	Marchand	Tsonoue	Pays d'en Haut	---	Pays d'en Haut	1668-01-30	PRDH:39915
Baptême	Pierre Peras	Tonnelier	Denise Lemaistre	Poitou-Charentes	1662	prairie Saint-Lambert	1670-06-09	PRDH:40051
Baptême	Charles Aubert de LaChesnaye	Marchand bourgeois	Marie-Louise Juchereau	Picardie	1660	Québec	1670-08-26	PRDH:58465
Baptême	Isaac Nafrechou	Meunier	Catherine Leloup	Poitou-Charentes	1667	Île de Montréal	1671-03-23	PRDH:40078
Baptême	Charles Testard de Folleville	Habitant	Anne Lamarque	Haute-Normandie	1667	Montréal	1671-04-18	PRDH:40085

Célébration	Père	Profession	Mère	Origine	Arrivée	Résidence	Année	Source
Baptême	Pierre Lescuier	Habitant	Marie Juillet	Pays de la Loire	1670	île de Montréal	1671-08-20	PRDH:40102
Baptême	Jean Milot dit LeBourguignon	Taillandier	Mathurine Thibault	Bourgogne	1653	Montréal	1672-12-04	PRDH:40188
Baptême	Pierre Boucher de Grosbois et de Boucherville	Seigneur	Jeanne Crevier	Basse-Normandie	1649	Boucherville	1673-12-10	PRDH:2027
Baptême	Jean-Vincent Philippe de Hautmesny	Écuyer	Marie-Catherine Lambert de Baussy	Basse-Normandie	1668	Montréal	1675-11-20	PRDH:40370
Baptême	Jean-Baptiste Migeon de Branssat	Avocat	Catherine Gauchet de Belleville	Auvergne	1668	Montréal	1676-12-23	PRDH:40426

Annexe 2

Le parrainage chez Charles de Couagne								
Célébration	Père	Profession	Mère	Origine	Arrivée	Résidence	Année	Source
Baptême	Pierre Courault	Laboureur	Françoise Duval	Poitou- Charentes	1671	Québec	1678-05- 20	PRDH:59674
Baptême	Louis Levasseur	Bourgeois	Marguerite Bélanger	Île-de-France	1664	Québec	1680-04- 10	PRDH:59894
Baptême	René Dubois	Laboureur	Anne Julienne Dumont	Poitou- Charentes	1659	Québec	1680-12- 05	PRDH:59932
Baptême (indirecte)	Simon Guillory	Armurier et voyageur	Louise Bouchard	Centre	1664	Montréal	1681-06- 15	PRDH:40605
Baptême (indirecte)	Jacques Pillerrant	---	Florentine Moreau	Centre	1677	Montréal	1681-10- 01	PRDH:40621

Célébration	Père	Profession	Mère	Origine	Arrivée	Résidence	Année	Source
Baptême	Léonard Hazeur-Desauneaux	Marchand bourgeois	Marie Anne Pinguet	Poitou-Charentes	1681	<i>Québec (Montréal)</i>	1683-04-17	PRDH:40683
Baptême	Honoré Danis	Charpentier	Perrine Lapiere	Centre	1653	Île de Montréal	1684-02-20	PRDH:40712
Baptême	Jean Maillot	Marchand	Jeanne Milot	Limousin	1683	Montréal	1684-07-10	PRDH:40732
Baptême	Jean Jérôme Legay	Marchand	Madeleine Just	Haute-Normandie	1685	Montréal	1686-09-28	PRDH:40817
Baptême	Mathurin Langevin	Habitant	Marie Therese Monpellier	Pays de la Loire	1653	Île de Montréal	1688-02-27	PRDH:40892
Baptême	André Huneau	Habitant	Marie Lachapelle	---	1678	Île de Montréal	1689-05-17	PRDH:40966

Célébration	Père	Profession	Mère	Origine	Arrivée	Résidence	Année	Source
Baptême	Olivier Quesnel	Maître armurier	Catherine Prudhomme	Basse-Normandie	1678	Montréal	1689-05-17	PRDH:40967
Baptême	Jacques Passard de LaBretonnière	Marchand	Marie-Louise Lemaistre	Pays de la Loire	1676	Montréal	1690-01-21	PRDH:41016
Baptême	Jacques Hubert dit Lacroix	Habitant	Marguerite Godé	France	1672	Montréal	1690-03-05	PRDH:41028
Baptême	Paul Aguenier	Menuisier	Barbe Delestre-Le Vallon	---	1669	Montréal	1691-03-05	PRDH:41118
Baptême (indirecte)	Paul Bouchard	Boucher	Louise Leblanc	Montréal	1663	Montréal	1697-07-18	PRDH:41780
Baptême (indirecte)	Jean Drapeau Laforge	Taillandier	Madeleine Pilet	Pays de la Loire	1689	Montréal	1700-02-22	PRDH:42162

Célébration	Père	Profession	Mère	Origine	Arrivée	Résidence	Année	Source
Baptême (indirecte)	Charles Milot	Marchand	Marie Pothier	Montréal	1667	Montréal	1700-09- 22	PRDH:42254
Baptême	Guillaume Tougas dit Laviolette	Charron	Marie Brazeau	Basse- Normandie	1698	Montréal	1701-06- 27	PRDH:42355
Baptême (indirecte)	Jean Soumande	Marchand, bourgeois	Anne Chaspoux	---	1688	Montréal	1702-01- 25	PRDH:42446
Baptême	Louis- Dominique Thaumur de LaSource	Chirurgien	Jeanne Prudhomme	Poitou- Charentes	1689	Montréal	1702-12- 08	PRDH:42569
Baptême	Pierre Raimbault	Procureur du roi et notaire	Jeanne- Françoise Simblin	Montréal	1671	Montréal	1703-05- 12	PRDH:42639
Baptême	Michel Campost	---	Jeanne Mace	Montréal	1667	Montréal	1703-11- 02	PRDH:42671

Célébration	Père	Profession	Mère	Origine	Arrivée	Résidence	Année	Source
Baptême (indirecte)	Louis- Dominique Thaumur de LaSource	Maître chirurgien, ancien marguillier de cette paroisse	Jeanne Prudhomme	Poitou- Charentes	1689	Montréal	1704-07- 22	PRDH:42780
Baptême	Louis Lefèvre	Marchand	Angélique Perthuy	Haute- Normandie	1700	Pointe-aux- Trembles	1706-05- 09	PRDH:10733
Baptême (indirecte)	Jean-Baptiste Neveu dit LaBretonnière	Marchand, marguillier en charge	---	Québec	1676	Montréal	1706-06- 28	PRDH:43045
Baptême (indirecte)	Louis Hubert	Voyageur	Madeleine Trotier	Montréal	1663	Île de Montréal	1706-08- 17	PRDH:43067